Présentation

Posté par Fuwy@fun - 27/02/17 à 14:51

Présentation du Classement Individuel des Joueurs de SnG

Le principe de base est le système Elo (création de Arpad Elo) mis en place depuis 1960 par la Fédération Américaine et depuis 1970 par la fédération internationale d'Echecs (FIDE). Il est utilisé à l'origine pour comparer les niveaux relatifs des joueurs de jeux à deux joueurs, mais a depuis été adapté pour plus de participants par différentes organisations. Pour le classement individuel des joueurs de SnG, ce système est réinitialisé au début de chaque saison du C.N.E.C. en fonction des résultats de l'année.

Les principes

Le classement est basé sur les compétitions en SnG du Club des Clubs, donc le C.N.E.C.

C'est un classement annuel : chaque fin de saison, les joueurs sont classés en séries. Celles-ci déterminent leur niveau de départ pour la nouvelle année.
En début de saison, chaque joueur est doté d'un niveau ELO dépendant de sa série : 19 000 en 1° série, 15 000 en 2° série, 12 000 en 3° série et 10 000 en 4° série ainsi que pour tous les nouveaux joueurs.

Lors de chaque SnG du C.N.E.C., chaque joueur participant dépense 10% de ses points ELO.
La somme des points misés constitue le pactole que les joueurs du SnG vont se répartir en fonction des résultats du SnG.
La répartition du pactole se fait proportionnellement aux points marqués lors du SnG.

Les calculs sont indiqués dans le fichier d'étape, d'une part dans l'onglet de chacune des 2 manches sont indiqués les points misés et gagnés par chaque joueur, d'autre part dans l'onglet du classement individuel est indiqué le niveau de début d'étape et le niveau de fin d'étape de chaque joueur. En fin de saison et après avoir retiré du classement tous les joueurs n'ayant participé à aucun SnG de l'année, un système de promotions/relégations sera mis en place pour faire monter les meilleurs de chaque série et faire descendre les derniers de chaque série. L'idée est de garder 10% des joueurs en 1e série, 20% en 2e série, 30% en 3e série et 40% en 4e série tout en permettant aux meilleurs de progresser vite et aux moins bons de redescendre rapidement.

Ainsi on sera proche du système suivant :

La première moitié des joueurs de 1° série seront cités et resteront en 1° série la saison suivante.
Les joueurs classés entre 50% et 80% de 1° série descendent en 2° série
Les joueurs classés au-delà de 80% de 1° série descendent en 3° série

Les joueurs classés entre 1° et 15% de 2° série montent en 1° série
Les joueurs classés entre 15% et 55% de 2° série restent en 2° série
Les joueurs classés entre 55% et 90% de 2° série descendent en 3° série
Les joueurs classés au-delà de 90% de 2° série descendent en 4° série

Les joueurs classés entre 1° et 5% de 3° série montent en 1° série
Les joueurs classés entre 5% et 25% de 3° série montent en 2° série
Les joueurs classés entre 25% et 55% de 3° série restent en 3° série

Les joueurs classés au-delà de 55% de 3° série descendent en 4° série

Les joueurs classés entre 1° et 10% de 4° série montent en 2° série
Les joueurs classés entre 10% et 40% de 4° série montent en 3° série
Les joueurs classés au-delà de 40% de 4° série restent en 4° série

Remarque : Chaque joueur intègre le classement lors de sa première participation à une étape du C.N.E.C.

Source :
http://leclubdesclubs.org/index.php/competitions/le-classement-individuel-des-joueurs-de-sng/presentation-classement-individuel-des-joueurs

==========